



# Spécial 234 : Assemblée Générale (Convocation)

Mars 2023

Association des Anciens de Procida, Hoechst, Roussel, AgrEvo, ProdeTech  
(diffusion générale)

Marseille, le 15 Février 2023

Madame, Monsieur,

*"Au plaisir de se retrouver..."*

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale annuelle de notre Association qui se déroulera à partir de 10 Heures le :

## Vendredi 17 Mars 2023

**10h à 10h30** : Accueil, émargements et retrouvailles  
**10h30** : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE suivi du BUFFET  
**Lieu** : **Salle du CMA - 100 Bd de la Barasse - 13011 MARSEILLE**

Afin de faciliter l'organisation du Buffet :

[Merci de bien vouloir répondre impérativement et rapidement \(avant le 5 mars 2023 \)](#)

- soit en cliquant sur le texte ci-dessus
- soit par courriel, par téléphone, ou en renvoyant le bulletin-réponse au bas du verso de cette page

### Pour vous y rendre

En venant d'Aubagne sortie

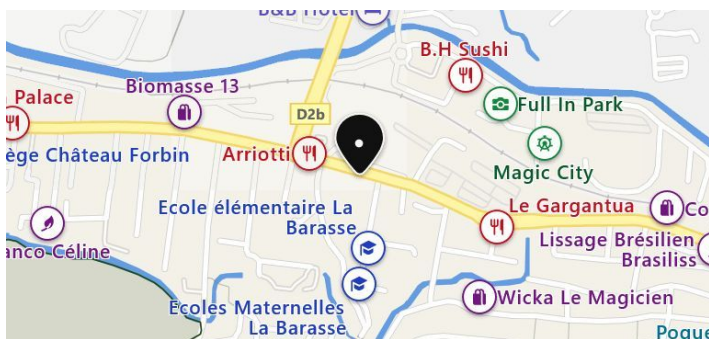
La Penne sur Huveaune,

puis suivre la Valentine, direction la Barasse.

En venant de Marseille, sortie 5B, puis direction la Barasse.

Parking de la gare à quelques mètres en face.

GPS : N43° 17' 7.18", E5° 29' 56.7"



Dans le cas où il ne vous serait pas possible d'assister à cette Assemblée, vous pouvez soit :

- [Donner votre pouvoir en ligne en cliquant ici](#)
- adresser le pouvoir à la personne de votre choix (attention limité à 2 pouvoirs par personne).
- adresser le pouvoir en blanc au Conseil d'Administration à l'adresse de l'Association qui les répartira.

Vous pourrez également profiter de cette journée pour régler votre cotisation 2023 (chèques uniquement, nous ne prendrons pas les espèces.)

Très cordialement,

**La Présidente**

**La Secrétaire**

## POUVOIR

Je soussigné(e) .....donne pouvoir à.....de me représenter lors de l'Assemblée Générale des membres l'Association APHRAP qui aura lieu le vendredi 17 mars 2023 à 10h30 Salle du CMA de LA BARASSE.

Il pourra prendre part en mon nom à toutes délibérations et au vote de toutes résolutions.

A....., le .....

Faire précéder la signature de la mention  
« BON POUR POUVOIR »



# Spécial 234 : Assemblée Générale (Convocation)

Mars 2023

Chaque résolution fera l'objet d'un vote des Membres de Droit.  
L'ordre du jour est le suivant:

1° résolution : Rapport moral d'activité

2° résolution : Rapport financier : Présentation et Approbation des comptes de l'exercice 2022. Présentation du Budget 2023

3° résolution : Cotisations 2024

- Cotisation individuelle : 18 € (Membre de Droit ou Membre Affilié)
- Cotisation couple : 28 € (Membres de Droit ou Membres Affiliés)

4° résolution : Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration

Questions diverses :

Le port du masque reste recommandé.

Afin de faciliter la participation de chacun, l'Association propose de favoriser un covoiturage (\*).

N'hésitez pas à prendre contact avec l'Association au **06 22 21 43 21** ou directement par courriel à l'adresse suivante : [association.aphrap@laposte.net](mailto:association.aphrap@laposte.net)

(\*) Rappel: L'APHRAP pourra octroyer une participation aux frais de déplacement (forfait de 70 €/véhicule) pour les adhérents qui viennent de loin (au-delà de 100 km) s'ils sont en covoiturage avec des Membres de Droit.

☞ Il est rappelé à nos membres non-internautes que, s'ils souhaitent obtenir le Listing Adhérents 2021 (Membres de Droit et Membres Affiliés), ils doivent en faire la demande sur le répondeur téléphonique de l'APHRAP (06.22.21.43.21).

---

APHRAP : Les Airelles, 3 rue Courencq - 13011 Marseille  
Tél. : 06.22.21.43.21 - E-mail : [association.aphrap@laposte.net](mailto:association.aphrap@laposte.net)  
Notre site internet : <http://www.kananas.com/aphrap2844/>  
Responsable de la publication : Nadia ARPAJA

M, Mme (Nom, Prénom) : .....

(cocher la case choisie)

assistera au Buffet, et sera accompagné(e) de :

personne(s) non adhérente(s) à l'APHRAP.

n'assistera pas au Buffet.